

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02499

Numéro SIREN : 789 633 674

Nom ou dénomination : 6HAT

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt 13178

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022) 013178A

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS 6HAT
Adresse du principal établissement	49 RUE JEAN JAURES 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité ☐ Activités exercées :

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux de 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%	38 120
Bénéfice imposable au taux de 28%	45 298	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Déficit
2 - Plus-values			
PV à long terme imposables au taux de 19%	Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeune entreprise innovante ☐	Autre dispositif ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐	

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA ☐	Viseur conventionné ☐	N° d'agrément du CGA	ECF ☐
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	TERRE D'ENTREPRENEURS 30b rue de l'Hardinière 59242 Templeuve-en-Pévèle	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

certifié conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
 Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) : - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants ①	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit ②	Année au cours de laquelle le versement a été effectué ③	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits ④	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧
NETO David Gérant 49 59491 VILLIENNEUV	2 500	2020	6 088				
		2021	50 847				
MARTIN Kevin GERANT 20 rue Chevreul :	2 500	2020	6 078				
		2021	50 695				

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/11/2021 ③	Net 30/11/2020 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 970	AG	670	210
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	22 860	AU	5 672	5 040
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	13 223	CV	13 223	13 223
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	43 053	BK	19 565	18 473
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	290 737	BY	290 737	239 548
Autres créances (3)	BZ	6 759	CA	6 759	2 995
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	308 083	CG	308 083	405 368
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	605 579	CK	605 579	647 910
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	648 632	IA	23 487	625 145
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

		Net 30/11/2021	Net 30/11/2020
Capital social ou individuel (1)	(dont versé) 5 000	DA 5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK	DC	
Réserve légale (3)		DD 500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG 253 425	210 945
Report à nouveau		DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI 44 692	42 480
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées		DK	
TOTAL I		DL 303 618	258 925
Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL II		DO	
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
TOTAL III		DR	
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	DV 60 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 45 125	6 132
Dettes fiscales et sociales		DY 276 402	327 594
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA 13 732	
Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL IV		EC 321 527	407 458
Écarts de conversion passif	V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE 625 145	666 383

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	321 527	407 458
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations				
					Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements			
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 510	KE	KF	460
Immobilisations corporelles									
Terrains					KG		KH	KI	
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9	KJ	KK	KL			
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1	KM	KN	KO			
	- Inst. gales., agnit, amgt, constr.	(dont composants)	M2	KP	KQ	KR			
Inst. tech., matériel et outillage industriels				(dont composants)	M3	KS	KT	KU	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers					KV	KW	KX		
Autres immos. corporelles :	- Matériel de transport			KY	KZ	LA		176	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	LC	LD		4 094	
	- Emballages récupérables et divers			LE	LF	LG			
Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ		
Avances et acomptes					LK	LL	LM		
TOTAL III				I.N	18 590	LO	LP	4 270	
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T		
Autres participations					8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés					IP	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	IU	IV		
TOTAL IV				LQ	13 223	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	38 323	ØH	ØJ	4 730	

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
	Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			
	- Matériel de transport			
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL III				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				

5 bis **TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B**Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal**

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 30/11/2021

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	6 300	PF		PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
	- sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
Constructions :	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers		QD		QE		QF		QG
	- matériel de transport		QH		QI	27	QJ		QK
	- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	13 550	QM	3 611	QN		QO
	- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU		13 550	QV	3 638	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		19 850	OP	3 638	OQ		OR
									23 487

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	- sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
A u t o m o b i l i t é	- inst. gales, agenc et am. des const.	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	- mat. de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	TK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z	TP	TQ	IR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour :				
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations :				
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	290 737	290 737	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 759	6 759	
publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR			
Charges constatées d'avance	VS			
TOTAL	VT	297 496	297 496	
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	45 125	45 125		
Personnel et comptes rattachés	8C	95 827	95 827		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	90 242	90 242		
- Impôts sur les bénéfices	8E	5 730	5 730		
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	71 015	71 015		
publiques : - Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	13 588	13 588		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes	8K				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	321 527	321 527		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)			VL		

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K 4			
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis			
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K 5			
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K 6			
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK			
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter			
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	60 402		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 bis A1. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice	
	I.1			

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)					
	- sur 10 ans					
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL I					
Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	- sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
		N-1				
		N-2				
		N-3				
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4				
		N-5				
		N-6				
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)							

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		11
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		1 398 070
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		5 435
TOTAL I	OX		1 403 505
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		130
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		700
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL II	OM		830
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		241 496
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		40 566
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL III	OJ		282 064
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	1 122 271
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		1 122 271
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV		☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du		
Date de cessation	au		
	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

N° SIREN	789633674
Dénomination de l'entreprise	6HAT
- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES
Adresse : - Code postal	59491
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N° et Voie Code postal Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	NETO Davdi		
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou d'actions	2 500
Naissance : Date	02/06/1983	N° Département	59		
	Commune	TOURCOING		Pays	FR
Adresse : N° et Voie	49 RUE JEAN JAURES			Pays	FR
	Code postal	59491	Commune	VILLENEUVE D'ASCQ	
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	MARTIN Kevin		
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou d'actions	2 500
Naissance : Date	14/05/1983	N° Département	59		
	Commune	ROUBAIX		Pays	FR
Adresse : N° et Voie	52 RUE HENRI KOLB			Pays	FR
	Code postal	59000	Commune	LILLE	

Néant ☒

N° SIREN	789633674
Dénomination de l'entreprise	6HAT
- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES
Adresse : - Code postal	59491
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N° et voie				
	Code postal	Commune		<u>PAYS</u>	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse			
PME au sens communautaire		☐	☐
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt			Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt			Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N			Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 30/11/2021

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/11/2021

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS	6HAT	
Complément de dénomination			
N° SIREN	789633674		
N° de Téléphone			
- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES		
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville	59491	VILLENEUVE D'ASCQ	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6202A
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/12/2020		
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/11/2021		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	30/11/2020		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 30/11/2021

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 30/11/2021

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 30/11/2021

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 30/11/2021

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 30/11/2021

Identification de la société	
Désignation de la société	6HAT
Numéro SIREN du principal établissement	789633674
Code NAF	6202A
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	83 418
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée d'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	38 120

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	45 298
---	----------------------------	---------------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	
--	-----------------------	--

6HAT

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège Social : 49 RUE JEAN JAURES, 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
789 633 674 R.C.S LILLEMETROPOLE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021 VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 44 692 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 44 692 euros.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social de la Société.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
30 novembre 2020	néant	40 %	néant
30 novembre 2019	néant	40 %	néant
30 novembre 2018	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

